LA SÉANCE DES COMMUNES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Amsterdam, 2 juillet. — Dans un discours prononcé devant les Communes, M. Mere Belisha a déclaré :

« Rien ne justifie la déclaration de M. Churchill, selon laquelle les Anglais avaient la supériorité d'équipement en Libye. Bien qu'il ne soit nullement désirable d'ajouter des complications politiques aux désastres militaires, les choses ne peuvent demeurer telles qu'elles sont.

» Si les Anglais avaient obtenu le même résultat que les Japonais dans la combinaison de leurs forces aériennes et navales, ils n'auraient pas perdu le « Prince-of-Wales » et le « Repulse ». Ils auraient coulé le « Prince-Eugen » et la situation de la Grande-Bretagne en Méditerranée se présenterait tout autrement. »

Le député travailliste Bevin a souscrit à la motion de méfiance déposée par M. Wardlaw Milne.

« A mon avis, a-t-il dit, les trois facteurs suivants sont à la base de mes critiques :

» 1°) La stratégie générale ;

» 2°) La fabrication d'armes ne répondant nullement à l'emploi que l'on compte en faire ;

» 3°) Le fait que les soldats affectés aux armes spéciales n'ont pas reçu une instruction suffisante. »

Il a déclaré qu'il reconnaissait en toute objectivité que *M. Churchill pagnait toujours dans les débats, mais que, par contre, il perdait toutes les batailles.*

« Depuis le début des hostilités, a-t-il poursuivi, le gouvernement a fait preuve d'impéritie dans la conduite de la guerre, mais le premier ministre, plus que tout autre. Personne, à l'époque, n'a été plus enthousiasmé pour la ligne Maginot que M. Churchill. C'est sur une telle aberration que se fonde la stratégie du gouvernement qui, elle-même, est à la base de la production d'armes, dont l'utilisation ne répond guère aux buts poursuivis. La preuve en est le manque d'avions en piqué et de transport. »

Il a ajouté que l'établissement d'un second front en Europe, cette année, était d'une nécessité impérieuse, puis il s'est écrié :

« Sus à l'ennemi, ici à 21 milles de nous, et non à 14.000 milles. »

LE PLAIDOYER DU PREMIER ANGLAIS

M. Churchill a exprimé que, le 21 juin, au moment où il avait été introduit dans le salon du président Roosevelt, après son arrivée aux États-Unis, il avait reçu un choc violent lorsqu'on lui avait fait part de la chute de Tobrouk.

« Lors de mon départ pour les États-Unis, a-t-il dit, les forces britanniques en Afrique du Nord étaient de loin supérieures à celles de l'ennemi, de même que les renforts qui étaient en route. »

« Dans cette lutte, nos troupes étaient fortes de 100.000 hommes ; celles de l'ennemi, de 90.000. Pour ce qui est des tanks, nous avions peut-être une supériorité de 7 à 5. En ce qui concerne l'artillerie, notre suprématie était de 8 à 5 environ. Nos unités disposaient de canons du type le plus récent. Au cours de la bataille, les armées britanniques de l'Afrique du Nord avaient, en outre, la suprématie aérienne.

» C'est pourquoi, toute confiance était justifiée sur l'issue d'une offensive britannique qui aurait dû être déclenchée au début de juin, si l'ennemi n'avait pas frappé le premier. »

Le Premier a souligné qu'il lui avait été pénible que les Anglais eussent été battus dans des conditions qui, dans la phase initiale de la lutte, permettaient un succès.

» Toutefois, a-t-il ajouté, j'estime que la bataille n'est nullement terminée. »

LA MOTION DE DÉFIANCE REJETÉE PAR 475 VOIX CONTRE 25

A l'issue de débats qui ont duré plus de douze heures et qui ont été très animés, la Chambre des Communes a rejeté par 475 voix contre 25 la motion de défiance présentée par M. Wardlaw Milne.

PITEUSE SÉANCE A LA CHAMBRE DES LORDS

Stockholm, 2 juillet. — Relevant le reproche que les alliés n'avaient pas pu assez de chars blindés et de canons à leur disposition en Afrique du Nord, Lord Beaverbrook a fait la déclaration suivante, devant la Chambre des Lords :

« Je n'hésite pas à affirmer que nous avons plus de tanks que les Allemands et les Italiens réunis. La défaite alliée en Afrique du Nord provient des énormes dégâts que nous y avons subis. En outre, nous avons gaspillé trop de temps à l'organisation. »

Lord Cranborne, parlant au nom du gouvernement, a dit :

« Les alliés ont non seulement essuyé des lourdes pertes en hommes et en matériel, mais ils ont aussi dû abandonner des territoires d'un grand intérêt stratégique, précisément sur un front dont l'importance est bien connue.

« Nous avions l'intention de tenir Tobrouk, et jusqu'au dernier moment, nous ne nous imaginions pas qu'il en pût être autrement. La chute de cette forteresse a surpris le haut commandement en Moyen-Orient, de même que le gouvernement. »

CARNET

Naissance

— Jean-Paul, Nicole, Françoise ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Chantal.

De la part du Docteur et de Madame Durieux-Wulffaert.

1er juillet 1942.
Tourcoing, 45, rue Myron-Herrick

Mariage

— M. et Madame Westeel-Maes et M. et Mme Vancoppernolle-Lietaer ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants Jean et Léa.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 8 juillet, à 11 h. en l'église Saint-Léger, à Lens.

Cet avis tient lieu de faire-part
81, rue de Douai, Lens
57, rue de la Cloche, Tourcoing. d

Front de l'Est

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La « Luftwaffe » assénait une fois de plus des coups terribles à l'adversaire. De nombreuses maisons, dans lesquelles les bolchevistes tentaient avec désespoir de contenir l'avance germano-roumaine, furent complètement rasées. Le soir, les incendies faisaient encore rage dans des blocs entiers d'immeubles à travers lesquels les troupes poursuivaient leur avance.

Après le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, les anciennes fortifications de Sébastopol avaient été renforcées par des groupes d'ouvrages et des forts flanquants, conçus d'après les théories et les expériences les plus récentes.

Les bulletins militaires ne permettent pas encore de déterminer avec précision l'extension considérable et les embranchements multiples de ce système défensif que les Soviets tenaient, non sans quelque raison, pour inexpugnable et qui fait ressortir davantage la force que les Allemands sont à même de développer, ainsi que la puissance de leurs armes offensives.

Quelques détails sur la prise de Sébastopol

Berlin, 2 juillet. — La chute de la place forte de Sébastopol est le fruit des succès remportés le 30 juin, dont les effets entravèrent complètement une défense méthodique.

Après une puissante préparation d'artillerie, soutenue par la Luftwaffe, la résistance que l'ennemi opposait aux abords de la ville fut brisée au cours de la matinée du 1er juillet.

Les pointes allemandes firent alors irruption dans la cité; après quelques opérations de nettoyage, elles poussèrent entre Kouinbanetch et la baie d'Artilleriekaja, pour atteindre la côte. Des groupes isolés ennemis continuèrent à résister, désespérément mais vainement, dans des ouvrages assez puissants, dans des cavernes et des caves.

L'aile gauche de l'attaque anéantissait dans l'entre-temps les forces ennemies qui s'opposaient à sa progression et enlevait des fortifications au sud-ouest et à l'ouest de la ville jusqu'aux baies de Karantina et Streteskaja. L'ennemi fut rejeté sur tout le front au delà d'un fossé anti-tanks, qui s'étendait de la baie de Streteskaja à la côte méridionale, cependant que les casemates ainsi que les batteries établies sur le cap Fiolent, le long de la côte sud, étaient enlevées d'assaut.

Un bombardement aérien fait subir de graves dégâts aux usines de Voronesch

Berlin, 2 juillet. — Mercredi matin, des avions ont attaqué les installations industrielles de la ville de Voronesch.

Cinq coups d'recta ont causé d'importantes destructions dans les ateliers de montage d'une usine d'avions. L'usine de moteurs Diesel « Staline », située à 2 km. au sud-ouest de la gare, a été touchée en plein. Plusieurs réservoirs d'huile ont sauté.

De nombreuses bombes ont fait explosion dans la gare, où se trouvaient rangés 8 à 10 trains, comprenant environ 250 wagons.

Des bombes incendiaires ont atteint une fabrique de munitions située à l'ouest de la gare et provoqué de violentes explosions.

Simultanément, d'autres avions ont lancé des bombes incendiaires et explosives sur la fabrique de machines « Lenine », à 1 kilomètre au sud de la gare. Là encore, de nombreux incendies et de violentes explosions ont été provoqués.

Le 2me anniversaire de Mers-el-Kebir

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des avions anglais allèrent même jusqu'à mitrailler les marins français qui, quelques semaines auparavant, au péril de leur vie, avaient aidé les Britanniques à se sauver de Dunkerque.

Le 6 juillet, les Britanniques renouvelaient leur attentat et bombardaient une seconde fois le « Dunkerque » échoué, tuant ou blessant de nouveau 200 hommes de l'équipage.

Aux Anglais qui prétendaient perfidement qu'ils avaient voulu empêcher que les navires français fussent livrés à l'Allemagne, le maréchal Pétain répondit dans son appel du 11 juillet :

« En ces derniers jours, une douloureuse nouvelle a été infligée à la France : l'Angleterre, rompant une longue alliance, a attaqué à l'improviste et a détruit des navires français immobilisés dans nos ports et partiellement désarmés.

» Rien ne laissait prévoir une telle agression. Rien ne la justifiait.

» Le gouvernement anglais a-t-il cru que nous accepterions de livrer à l'Allemagne et à l'Italie notre flotte de guerre? S'il l'a cru, il s'est trompé; mais il s'est trompé aussi quand il a pensé que, cédant à la menace, nous manquerions aux engagements pris à l'égard de nos adversaires; ordre a été donné à la marine française de se défendre et, malgré l'inégalité du combat, elle l'a exécuté avec résolution et vaillance. »

Pourquoi donc cet acharnement du gouvernement britannique contre son ancienne alliée, contrairement aux promesses formulées par M. Churchill au cours du conseil suprême de juin 1940?

Pourquoi donc, si ce n'est pour servir une propagande particulièrement odieuse?

Odieuse et par surcroît inutile, car l'opinion publique française n'oubliera jamais Mers-el-Kébir.

Elle restera toujours fidèle à la mémoire de ceux qui ont été victimes du lâche attentat britannique. Comme elle s'indignerait de toute nouvelle tentative contre nos navires mis dans l'impossibilité de se défendre.

— Une nouvelle diminution de la ration de viande vient d'être ordonnée en Suisse, en raison du manque de bétail d'abatage.

LES SOUS-MARINS ALLEMANDS ont pris en juin une part prépondérante dans la bataille de l'Atlantique

Berlin, 2 juillet. — Il ressort du communiqué de la Wehrmacht que les sous-marins ont, une fois de plus, pris une part prépondérante aux succès remportés pendant le mois de juin dans la bataille de l'Atlantique.

Ils ont détruit 132 navires d'une capacité globale de 755.300 tonnes, contre 140 navires avec 767.400 tonnes le mois précédent. Bien que les moyens de défense de la marine américaine aient été renforcés en vue de parer ces attaques, les sous-marins de l'Axe ont réussi à maintenir le niveau des pertes ennemies.

Les conséquences graves résultant de ces coulages de transports, cargos et pétroliers, se sont reflétées particulièrement dans la bataille de l'Afrique du Nord, la neutralisation de Malte et la complète suprématie des puissances de l'Axe dans les zones stratégiques importantes de la Méditerranée.

De nombreux navires, avec un plein chargement d'avions, de chars et autre matériel de guerre, munitions et équipements, carburants et équipages, qui devaient être utilisés contre Rommel, ont été coulés dans l'Atlantique à des milliers de milles marins de leur point de destination. Les quelques convois qui avaient réussi à pénétrer en Méditerranée y ont été détruits ou mis en déroute.

Dans la lutte contre des unités de guerre d'escorte, des sous-marins et des bâtiments de surface, des succès notables ont aussi été obtenus.

En juin, les Britanniques ont, en effet, perdu un croiseur, deux destroyers, neuf vedettes rapides, cinq bateaux de surveillance et cinq escorteurs, ainsi qu'un chasseur de sous-marins, cependant que deux croiseurs et un nombre assez important de petites unités de guerre étaient endommagés.

La guerre en Afrique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

cours des combats de ces quinze derniers jours qu'elles ne peuvent plus offrir de résistance sur un large front. Il met tous ses espoirs dans les marais de Kattara, qui resserrent la route d'Alexandrie.

Rommel continue de fermer les tenailles de son armée sur l'adversaire et poursuit la destruction complète de la 8me armée. Les combats se déroulent en grande partie dans des régions désertiques qui n'ont jamais été témoins d'opérations militaires.

« Durant des milles, écrit le correspondant, on aperçoit sur la route de retraite des camions et des chars blindés en flammes. Jour et nuit, d'immenses colonnes de fumée montent vers le ciel. Les Anglais en fuite n'ont pas seulement dû abandonner le matériel de guerre, mais la plupart des objets personnels qu'ils emportaient avec eux. Les puissants chars blindés allemands réussissent leurs percées partout. L'ennemi opère brillamment avec ses pièces antichars qui se montrent toujours en première ligne dès que les chars blindés anglais apparaissent. Contre elles, les chars anglais sont impuissants. »

A l'occasion DE l'Exposition de la Famille

des manifestations importantes se dérouleront à Lille au cours de la semaine

Nous avons annoncé mercredi que la très passionnante exposition de la Famille avait été inaugurée au palais de la Chimie, à Paris, et qu'elle se tiendrait à Lille la semaine prochaine.

A cette occasion, une série de manifestations est actuellement mise au point par la délégation régionale du Commissariat à la famille et nous en donnons aujourd'hui le programme.

Les auteurs de chansons patoises, les 110 concurrents du concours, apprendront que la liste des lauréats sera donnée le vendredi 10 juillet, au cours d'une de ces réunions familiales.

LE PROGRAMME

Mardi 7 juillet : A 18 h., salle du Conservatoire, conférence sur « La famille et la profession », par M. Bonvoisin, conseiller national, membre du Comité consultatif à la famille, directeur général de la Caisse centrale des allocations familiales. Cette réunion se déroulera sous le patronage de la 1re région économique.

Jeudi 9 : a) Inauguration de l'exposition. — b) A 14 h., au Théâtre Sébastopol, séance de clôture des matinées classiques offertes à la jeunesse estudiantine par l'administration municipale de Lille. Conférence de M. Gilbert de Vericourt, chargé de mission, sur « La famille et la jeunesse ». — c) A 17 h., conférence donnée au corps enseignant, salle du Conservatoire, par M. Maurice Bertrand, adjoint au Commissaire général à la famille.

Vendredi 10 : A 19 h. 30, salle du Conservatoire, soirée populaire avec le concours des chansonniers du Caveau lillois et de Mlle Veys, 1er prix du conservatoire. Conférence de M. Henri Dallenne, auteur et artiste lyrique sur « La chanson française et la famille ». — Publication du concours (doté de 3.000 fr. de prix) de la « Chanson patoise ».

Samedi 11 : réunion des cadres familiaux : conférence par M. Renaudin, adjoint pour la zone occupée au Commissaire général à la famille.

Dimanche 12 : inauguration de la Maison de la famille.

Jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12, Exposition de la famille, cloître de la Vieille Bourse et séances permanentes de cinéma dans la salle des attractions de l' « Echo du Nord », Grand'place.

ROMMEL et la région du Nord

Des organes de presse viennent de rappeler que nos pays de Flandre et d'Artois sont le berceau de la famille du maréchal Rommel.

Ce nom typiquement flamand se retrouve en effet souvent dans toute la région du Nord et du Pas-de-Calais et y est des plus honorablement porté. A Hazebrouck, le « Pont-Rommel » désigne un quartier de la ville.

Récemment notre confrère « Le Lion de Flandre » rendait hommage à l'un de ses militants de l'action régionaliste de chez nous, Maurice Rommel, bien connu dans la région dunkerkoise, tombé lors de la bataille de Dunkerque en juin 1940.

« Le Lion de Flandre » écrit au sujet de Maurice Rommel :

« Il est tragique de penser que les armées qui montaient à l'assaut de la côte flamande étaient menées au combat par un chef qui portait le même nom que lui et dont la parenté avec ce Bergucia de vieille souche n'était pas douteuse ».

DERNIÈRE MINUTE

UNE DÉCLARATION COMMUNE GERMANO-ITALIENNE SUR L'INDÉPENDANCE DE L'EGYPTE

BERLIN, 3 JUILLET. — *Le gouvernement allemand et le gouvernement italien publient une déclaration commune dont voici le texte :*

Le gouvernement du Reich et le gouvernement impérial et royal italien déclarent :

« A l'heure où leurs forces avancent victorieusement sur le territoire égyptien, les puissances de l'Axe tiennent à réaffirmer solennellement leur décision inébranlable de respecter et d'assurer l'indépendance et la souveraineté de l'Egypte.

» Les forces de l'Axe ne sont pas entrées en Egypte comme sur un territoire ennemi, mais avec le but de chasser les Anglais du territoire égyptien et de poursuivre contre l'Angleterre des opérations militaires destinées à libérer le Proche-Orient de la domination britannique.

» La politique des puissances de l'Axe est guidée par le principe : l'Egypte aux Egyptiens.

» Libérée des liens qui l'ont liée à l'Angleterre et qui lui ont fait subir les suites de la guerre, l'Egypte est destinée à prendre sa place parmi les nations indépendantes et souveraines. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'exposition « L'Europe contre le bolchevisme » s'ouvrira à Lille le 12 juillet

Les travaux préparatoires sont activement poussés

Le 12 juillet s'ouvrira à Lille dans les salles du palais des beaux-arts, place de la République, l'exposition « L'Europe contre le bolchevisme ». Celle-ci a pour but de montrer le véritable visage du régime soviétique soigneusement caché depuis 25 ans par ses dirigeants juifs. Cette exposition est la reproduction exacte de celle de la salle Wagram, à Paris, où plus de 500.000 personnes ont défilé et sont repartis édifiés sur les dessous véritables de ce régime d'oppression.

Vendredi, à 10 h., les représentants de la presse régionale seront invités à constater l'avancement des travaux préparatoires, car on se doute bien que pareille entreprise exige une mise au point sérieuse.

Dans son état actuel, on a une idée presque complète de cette exposition qui occupe les salles rendues libres et les couloirs du palais des beaux-arts.

Le colonel Ganaory du Bourdeau, commissaire général de l'exposition, reçut les visiteurs à leur arrivée. Plus de cent ouvriers travaillent d'arrache-pied sous la direction de M. Viellard, architecte chargé des travaux, afin de donner à cette magnifestation le caractère saisissant qui convient.

M. Benedetti, délégué à la presse, en directeur étudié et averti, pilota les visiteurs à travers les salles et les couloirs. Sur les murs sont apposés des panneaux en contreplaqué où s'étalent des graphiques, des photos, des cartes, des slogans aux expressions fortes, représentant le régime bolchevisté comme générateur de guerre, alors qu'il affectait des desseins pacifiques. Ils montrent l'U.R.S.S. poursuivant les armements à outrance alors que la misère règne dans les foyers ouvriers.

A la vue et à la lecture de ces documents, on comprend la nécessité de cette croisade de l'Europe contre le bolchevisme dont l'Allemagne a pris la tête afin de délivrer le continent.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

A propos de la célébration des mariages

M. le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, vient d'adresser aux maires la circulaire ci-après relative à la célébration des mariages :

« J'ai l'honneur d'appeler toute votre personnelle attention sur l'intérêt majeur qu'il y a à procéder à la célébration des mariages avec toute la dignité qui s'impose.

« Les futurs époux comprendront d'autant plus l'importance de cet acte capital que la cérémonie appelée à le consacrer sera entourée de plus de solennité.

« Je vous prie de vouloir bien, en conséquence, prendre toutes les dispositions utiles afin que le cadre dans lequel elle doit se dérouler, ainsi que la tenue des magistrats et des fonctionnaires municipaux appelés à procéder ou à participer à sa célébration, lui confèrent un éclat particulier. »

La relève des prisonniers

A la suite des négociations que le chef du gouvernement a engagées avec les autorités allemandes, il a obtenu de celles-ci que, moyennant le départ d'ouvriers spécialistes, notamment des industries des métaux, les prisonniers de guerre français seront rapatriés.

Les ouvriers dont le départ est ainsi envisagé seront des travailleurs civils allant occuper volontairement un emploi de leur profession dans l'industrie allemande.

Dans l'appel qu'il vient d'adresser au pays, le chef du gouvernement a expliqué les raisons qui doivent inciter les travailleurs français à accomplir ce geste de solidarité à l'égard de leurs camarades en captivité depuis deux ans. Il s'est adressé en premier lieu à ceux qui, pendant la guerre et bien qu'étant d'âge mobilisable, n'ont pas été appelés dans une formation militaire et ont poursuivi, souvent, au lieu même de leur résidence, leur travail antérieur.

Il n'est pas douteux que l'appel du chef du gouvernement sera entendu par un nombre important de travailleurs.

La relève des prisonniers est donc entamée et doit se poursuivre dans les jours qui vont venir.

Les ouvriers volontaires sont invités à se présenter dans les bureaux de recrutement actuellement ouverts :

A Lille : Werbestelle, 9, rue Nationale.

A Valenciennes : 22, boulevard Saly.

A Maubeuge : 3, avenue de Ferrière.

A Arras : Werbestelle, rue Saint-Aubert.

Tous les renseignements utiles leur seront fournis sur les conditions de travail en Allemagne : salaires, congés, etc...

La répression de la hausse illicite et du commerce clandestin

Par arrêtés pris sur la proposition du Comité départemental des prix, M. le Préfet du Nord, préfet de la région de Lille, a ordonné la fermeture des établissements suivants :

A compter du 1er juillet 1942 et pour une durée d'un mois : M. Martin Terryn, boulanger, 34, rue du Collège, à Roubaix.

A compter du 1er juillet 1942 et jusqu'à décision définitive de justice : M. Alexandre Bitaine, marchand de légumes, 63, allée Gabriel, à Marcq-en-Barœul.

A CROIX

Après une nuit mouvementée, un charretier frappe son amie de deux coups de couteau

La victime n'est que légèrement blessée

Fulbert Houssouilles, âgé de 27 ans, charretier, demeurant rue Bessemer, cour Thorel, 2, avait comme amie Yvonne Coysman, 22 ans, étiragueuse, dont le mari est prisonnier et qui habite en garni au Café Omer Coene, 36, rue de Lille, où tous deux se rencontraient.

Depuis quelque temps, tout n'allait pas très bien entre Houssouilles, qui était jaloux et Yvonne Coyaman. De fréquentes discussions éclataient entre eux. Lundi soir, il y eut une nouvelle dispute et Yvonne Coysman, qui déclare avoir été frappée, alla chercher abri chez ses parents qui habitent chemin de halage, 9.

Mercredi soir, vers 21 h., le couple se retrouva au Café Coene. Le charretier, qui avait bu plus que de raison avec un camarade, était ivre. Vers 23 h., il sortit et son amie monta dans sa chambre.

Comme il faisait du tapage devant le café après la fermeture de celui-ci, Yvonne Coyaman, après avoir tenté de le calmer, enjamba l'appui de la fenêtre et se laissa glisser sur le trottoir. Puis elle accompagna le charretier chez lui. Comme ce dernier, la boisson aidant, devenait furieux, elle prit peur et alla chercher refuge chez une amie, Emilienne Florent, 29 ans, soigneuse, demeurant rue de Strasbourg. Il ne pouvait être 1 h. 30 du matin.

Vers 2 heures, Houssouilles éprouva le désir de retourner chez son amie, au café de la rue de Lille. Là, se doutant bien qu'on ne lui ouvrirait pas, il grimpa le long du tuyau qui reçoit les eaux de la gouttière et parvint à entrer dans la chambre de son amie. Ne l'y trouvant pas, il redescendit par le même chemin après s'être emparé d'un grand couteau à pain.

Pensant alors qu'elle était allée se réfugier rue de Strasbourg, il s'y rendit. Là encore, il trouva porte close. Il ouvrit les volets de la fenêtre du rez-de-chaussée, y grimpa, se hissa sur l'appui de la fenêtre du premier étage après un rétablissement à l'aide d'un support d'isolateur électrique, parvint à ouvrir la fenêtre et entra dans la chambre, tout cela sans se séparer de son large couteau dont la lame ne mesure pas moins de 25 centimètres.

Il fouilla la maison sans trouver celle qu'il cherchait. Soudain, entendant un léger bruit dans la cage d'escalier du grenier, il en ouvrit la porte et dans l'obscurité il attira à lui son amie, à qui il porta un coup de couteau dans la région de l'œil gauche. Yvonne Coysman essaya de se dérober, mais elle reçut un second coup à la jambe. Elle parvint pourtant à se dégager et descendit au rez-de-chaussée, où son amie lui ouvrit une porte par laquelle elle s'enfuit. Elle se rendit chez ses parents.

Quant à Fulbert Houssouilles, satisfait sans doute de ses exploits, il retourna au logis de son amie, rue de Lille, escalada une fois de plus la fenêtre du premier étage et se coucha dans le lit, d'où les policiers vinrent le déloger vers 3 heures du matin.

La victime de ce drame n'est que légèrement blessée à l'œil et à la jambe. Elle a reçu les soins de M. le docteur Darras et devra observer un repos de douze jours.

Une enquête a été ouverte par M. Pasquier, commissaire de police de Wasquehal, assurant momentanément l'intérim à Croix.

Le charretier a été arrêté et écroué sous l'inculpation de tentative de meurtre et déféré au Parquet de Lille.

LOTERIE NATIONALE

(Neuvième tranche)

Le N° 393.294 gagne 5.000.000 de francs dans la série A et 1.000.000 de fr. dans la série B

Les numéros suivants :

638.358 — 301.883 — 609.354 — 248.294

gagnent 1.000.000 de fr. dans la série A et 250.000 fr. dans la série B

Les numéros se terminant par 38.478 gagnent 500.000 francs dans la série A et 100.000 fr. dans la série B

Les numéros se term. par	gagnent en série A	gagnent en série B
78.159	75.000 fr.	90.000 fr.
15 727	20.000 —	65.000 —
35.330	20.000 —	65.000 —
78.576	20.000 —	65.000 —
19.938	20.000 —	65.000 —
78.058	12.000 —	60.000 —
06.332	12.000 —	60.000 —
96.069	12.000 —	60.000 —
98 869	12.000 —	60.000 —
42.372	12.000 —	60.000 —
7.583	10.000 —	50.000 —
8.328	8.000 —	40.000 —
6.855	6.000 —	30.000 —
9.166	4.000 —	20.000 —
0.514	4.000 —	20.000 —
0.015	2.000 —	10.000 —
2.571	2.000 —	10.000 —
813	1.000 —	1.000 —
286	1.000 —	1.000 —
98	350 —	200 —
44	350 —	200 —
62	350 —	200 —
41	350 —	200 —
2	110 —	110 —
6	110 —	110 —

Résultats communiqués par le Crédit du Nord.

ROUBAIX

SAMEDI 4 JUILLET :

Aujourd'hui : Sainte Berthe; demain, sainte Zoé.
Soleil : 5 h. 54, 21 h. 55
Lune : Dernier quartier le 5.
Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.
C. d'Epargne : 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.

En septembre, les Roubaisiens pourront manger dans des restaurants municipaux

L'addition ne dépassera pas 8 fr. pour un repas complet

On sait que l'Association des maires du Nord et du Pas-de-Calais s'emploie à mettre sur pied un projet fort louable, celui des restaurants municipaux à bon marché.

Déjà, à Lille, ces restaurants fonctionnent et rendent chaque jour de signalés services à un certain nombre de personnes, qui y trouvent des repas copieux... et à bon marché.

La ville de Roubaix, à son tour, s'est préoccupée de la question et nous apprenons qu'en septembre prochain — vers le milieu du mois — cinq restaurants à prix réduits s'ouvriront dans notre ville.

Nous avons demandé à M. Vanovermeir, président du sous-comité local, quelques précisions sur le fonctionnement de ces restaurants.

Ceux-ci seront installés en différents endroits de la ville, dans des locaux scolaires. C'est le service des cantines qui apprêtera les repas.

On pourra les consommer sur place, comme au restaurant, mais on pourra aussi les emporter. Et à cette intention, on a prévu des bouteillons à plusieurs alvéoles, dans lesquels on pourra déposer les différents plats du jour. Car les restaurants municipaux serviront des repas complets comportant : potage, plat de légumes avec pommes de terre, fromage, bière et même, trois fois par semaine, de la viande !

Le prix de ce repas, bien qu'il ne soit pas encore définitivement fixé, ne dépassera pas 8 francs ! Mais il faudra donner des tickets, et les convives devront apporter leur pain...

Les restaurants municipaux fonctionneront tous les jours, sauf le dimanche. Le projet prévoit même deux repas par jour, midi et soir, mais il est probable que, pour débuter tout au moins, on se limitera au repas de midi.

On estime, dès maintenant, que l'on peut tabler sur 2.000 clients.

Un sous-comité local, présidé par M. Vanovermeir, adjoint au maire, a été formé. Il se compose de représentants du Conseil municipal, du Secours national et d'organisations ouvrières.

Ce sous-comité met le projet au point et, d'ici septembre sans doute, les Roubaisiens pourront faire, dans ces restaurants municipaux, de substantiels repas, et ce pour un prix vraiment modique.

M.

Un ancien de l'Ecole des arts et industries textiles se distingue à Paris

L'école de la place Chevreul enregistre encore un très beau succès : un de ses anciens élèves, M. Jean Fossati, vient d'être reçu 5me aux épreuves définitives, en dessin d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges, concours qui comportait 500 candidats dont 21 seulement ont été admis définitivement. Il est à noter que M. Fossati a obtenu la note maximum, 20 sur 20, en dessin aux épreuves d'admissibilité.

Ce remarquable résultat fait le plus grand honneur au futur professeur, ainsi qu'aux maîtres éminents qui l'ont formé à l'école de Roubaix, en particulier M. Dequene, professeur de peinture, et M. Jacob, professeur de dessin.

Les concours du Conservatoire

Voici les résultats des concours pour la classe d'art dramatique :

1er prix, Eugène Lamon; 2e prix à l'unanimité, Roger Doroedt; 3e prix, Jean-Claude Dawalache; 1er accessit à l'unanimité, Paulette Piévet; 1er accessit, Ginette Prouvot; 2e accessit à l'unanimité, Janine Lemaître.

Le jury était composé de : M. Francis Bousquet, président; Mlle Alice Dax, MM. E. Goutemedt, Pierre Neyrinck et Bouteiou.

Samedi 4 à 15 h., aura lieu le concours d'honneur de déclamation lyrique et d'art dramatique.

Art dramatique. — Candidats : 1. M. Pierre Neyrinck (1er prix à l'unanimité 1938 d'art dramatique), dans « Le légataire universel » de Regnard et dans « Topaze » de M. Pagnol. — 2. Mme Mireille Beronne (1er prix d'art dramatique à l'unanimité 1940) dans « L'Ecole des femmes » de Molière et dans « L'Ane de Buridan » de Robert de Flers et de Caillavet. — 3. M. Joseph Breyer (mention honorable concours d'honneur 1936) dans « L'Avare » de Molière et dans « Le Voyage à Biarritz » de Jean Sarment.

Déclamation lyrique. — Candidat : M. Maurice Verriest (1er prix 1939) dans « Iphigénie en Tauride » de Gluck et dans « Le Chemineau » de Xavier Leroux.

Mlle Jeanne Evrard, *qui a obtenu le prix Schiller au concours du Conservatoire.*

(Ph. J. de Rx.)

POUR LES PRISONNIERS DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — Une permanence sera tenue dimanche 5 juillet, de 10 h. 30 à midi, à l'école des filles, tout à côté de l'église, afin de procéder au recensement de tous les prisonniers de la paroisse en vue de leur envoyer très prochainement un colis. Se munir des papiers nécessaires et si possible d'une étiquette-colis.

PAIEMENT DES CHOMEURS samedi 4, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant : A 8 h. 30, les Nos 1 à 327 et tous les plus de 65 ans ; à 9 h., 328 à 877 ; à 9 h. 30, 878 à 1.362 ; 10 h., 1.363 à 2.386 ; 10 h. 30, 2.387 à la fin.

Les bureaux sont fermés le samedi après-midi.

PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. — Paiement des cotisations le 1er samedi de chaque mois, de 14 à 17 h., au siège de la société, 59, Grande-Rue. Les pensions seront payées par ordre alphabétique aux jours ci-après : Le 4 juillet pour ceux dont les noms commencent par les lettres A à D ; le 11 août pour les lettres E à Z. Ces pensions sont payables au siège de la société, de 14 à 17 h.

ET L'AUTORISATION ? — M. Jules Delmotte, 53 ans, cafetier, 113, rue du Grand-Chemin, avait vu son établissement fermé par décision préfectorale. Cela ne l'empêcha pas de rouvrir son débit peu après. Il sera poursuivi.

UN ALGERIEN ACHETAIT SANS TICKET. — Les inspecteurs Haquette et Debruyckère ont surpris, jeudi, vers 10 h., au marché de Roubaix, un Algérien, Mohammed Sam, marchand forain, 12, rue des Ponts, à Nancy, qui achetait douze pull-over sans remise de points à une marchande de place. Mmes Julia Legrand, 39 ans, 96, rue de Saint-Amand. Les deux délinquants seront poursuivis pour trafic irrégulier.

LA « CUEILLETTE » DES HARICOTS. — La police a fait jeudi, en ville, une ample cueillette de haricots. C'est d'abord M. Adolphe Jans, sens, 42 ans, 72, rue Saint-Roch, qui fut rencontré rue de Lille avec 17 kg. de ces légumes ; puis M. Gaston Lenseck, 53 ans, charpentier en fer, 60, rue des Longues-Haies, qui en transportait 14 kg. Mme Léona Delvallée, 44 ans, 27, rue de Toulouse, vêtue, elle, 20 kg. de petits pois et 30 kg. de haricots, soit au total 50 kg. Et enfin, Georges Dubois, 15, rue du Crétinier, à Wattrelos, fut rencontré avec un sac de 20 kg. de haricots.

Ajoutons encore que le brigadier Chartrel a trouvé, rue du Luxembourg, un plein sac de haricots que son propriétaire, à la vue sans doute des uniformes, avait abandonné.

Tous ces légumes secs ont été saisis et les délinquants seront poursuivis pour transports sans autorisation.

DES CAMBRIOLEURS OPÈRENT DANS UNE MAISON INHABITÉE, RUE ANATOLE-FRANCE. — Des individus ont pénétré dans l'habitation de M. Pierre Neveux, architecte, 40, rue Anatole-France, habitation actuellement inoccupée. Ils y enlevèrent, croit-on, divers objets mobiliers dont, en l'absence du propriétaire, on n'a pas pu établir la valeur.

LES HONNETES GENS. — M. Edmond Deschaieck, 67 ans, tourneur, domicilié 114, rue du Fontenoy, a trouvé une Henri-Carette un portemonnaie contenant une somme de 1.050 fr. et une feuille de tickets de pain. M. Deschaieck s'empressa de déposer sa trouvaille au commissariat central où, peu après, se présentait le propriétaire. Toutes nos félicitations à M. Deschaieck.

Respectez les positions militaires abandonnées

Il a été constaté que les positions militaires construites dans notre région avaient subi certaines déprédations.

M. le maire de Roubaix rappelle qu'il est formellement interdit de pénétrer dans ces ouvrages et de s'en approprier le contenu. La population aurait à subir des sanctions proportionnées à l'importance du préjudice causé.

Un industriel roubaisien avait vendu à 430 francs le mètre du tissu qui lui coûtait 150 fr.

Il y a quelque temps, le service économique du contrôle des prix de Lille saisissait chez Mlle Chevalier, marchande de tissus à Roubaix, 84, rue du Ballon, deux pièces de tissu qu'elle vendait 500 francs le mètre. De fil en aiguille, l'enquête révéla que cette marchandise lui avait été vendue, après prélèvement de bénéfice, par Mlle Lucienne Lejeu, sténo-dactylo chez M. Robert Didry, industriel, 13, rue de l'Hospice. Mlle Lepers tenait elle-même le drap de Gaston Lecquesmies, magasinier dans le même établissement, auquel M. Didry l'avait cédé au prix de 430 francs le mètre.

M. Didry, d'après son propre aveu, avait augmenté son prix de revient de 280 francs, ce qui était ramener le prix du mètre de drap à 150 francs.

Comme la vente avait porté sur deux pièces de 50 mètres, c'est donc en chiffres ronds, 28.000 francs de bénéfices illicites qu'avait réalisés l'industriel roubaisien.

Les quatre inculpés vont être renvoyés devant le tribunal correctionnel pour création de commerce, achat et vente de textiles sans tickets et hausse illicite.

UN PEINTRE TOMBE DE SON ECHELLE ET SE BLESSE. — Jeudi, vers 16 h. 30, un